



Les avocat·es ne porteront pas de muselière

A l'issue d'un procès qui a duré plus de trois semaines devant la cour d'assises d'Aix-en-Provence, émaillé de divers incidents procéduraux, le procureur général d'Aix-en-Provence a décidé de saisir les Bâtonnièr.es de Marseille, Paris et Toulouse à propos de paroles qu'auraient tenues plusieurs avocat·es au cours de cette audience.

Ces avocat.es, pourtant, n'ont fait qu'exercer pleinement et sans concession les droits de la défense. D'ailleurs, le détail des propos visés dans sa saisine en témoigne. Celle-ci a immédiatement été communiquée à la presse, ce qui ne manque pas d'interroger sur l'objectif véritable de cette démarche de la part d'un magistrat qui semble peu apprécier le contradictoire, voire la contradiction.

Une nouvelle étape est désormais franchie, laquelle appelle une réponse sans équivoque, notamment de la part des Bâtonnièr.es saisi.es, et de l'ensemble des avocat.es.

Car il n'est ici pas simplement question de viser quelques confrères ou consœurs spécifiques, en lien avec une audience particulière, mais bien d'intimider toute une profession. C'est la raison pour laquelle, plutôt que de préserver la confidentialité de la saisine des Bâtonnièr.es, le choix a été fait de communiquer abondamment à ce sujet. Il s'agit d'un avertissement adressé à tous les avocat·es de France.

Au moment où l'audience devant la cour d'assises est remise en cause avec la « CRPC criminelle », on voudrait donc que, lorsqu'une audience se tient malgré tout, la parole de l'avocat.e soit bridée, contrôlée, le parquet tenant la bride.

Le Syndicat des Avocat·es de France apporte son entier soutien aux consœurs et confrères concerné.e.s, et dénonce cette tentative d'intimidation, que nous annonçons vouée à l'échec. Le SAF se joindra à toutes les initiatives visant à dénoncer ces attaques contre les avocat·es pénalistes et le réaffirme : on nous fera pas taire. Bien au contraire, nous porterons la voix encore plus haut, pour le justiciable et pour la défense.

Contact presse Guillaume Martine : 06.61.38.20.46